

CIRCULAIRE n° 2 – Rentrée 2021/2022 – Calendrier de l'année scolaire

Chers Parents,

Nous sommes très heureux de retrouver votre enfant pour cette nouvelle année scolaire. Voici quelques informations utiles, en ce début d'année, que nous vous invitons à (re)lire attentivement.

1. Premier jour... premières heures...

La rentrée en 100% présentiel se déroulera à différents moments selon les années. Merci de les respecter scrupuleusement.

- la rentrée des 1e se fera le 02/09 de 8h10 à 15h15 entrée par la grille noire (cour des 2e avec un parent)
- la rentrée des 2e se fera le 02/09 de 9h30 à 15h15 entrée par la grille noire (cour des 2e avec un parent)
- la rentrée des 3e se fera le 02/09 de 10h30 à 15h15 entrée par le porche dans la cour parking.
- la rentrée des 4e se fera le 02/09 de 10h à 15h15 entrée par le porche dans la cour du sacré-cœur (bibliothèque).
- la rentrée des 5e se fera le 03/09 de 9h à 15h15 au Pavillon.
- la rentrée des 6e et 7e se fera de 03/09 à 8h10 à 15h15 au Pavillon.

Pour cette rentrée, chaque élève rentrera avec un masque car lors des rassemblements en intérieur, l'élève devra le porter (sauf pendant les cours quand il est assis). Chacun se présentera avec un plumier complet, un bloc de feuilles et une farde. Les consignes relatives à chaque cours seront communiquées aux élèves par leurs professeurs. Aucun sandwich ne sera vendu à l'école avant le lundi 6 septembre. Il est donc important que chacun soit muni de son pique-nique.

En 1^{er} année, des demandes particulières concernant des amis ont été formulées. Nous les avons réceptionnées et traitées au mieux mais nous ne pouvons réaliser l'impossible. Les premières heures peuvent parfois sembler compliquées si l'ami ou l'amie souhaité(e) n'est pas dans sa classe, mais l'équipe des professeurs fera tout pour créer rapidement une ambiance de classe permettant à chacun de travailler dans les meilleures conditions et de créer des souvenirs inoubliables.

2. Horaire quotidien

Le Collège est ouvert tous les jours dès 7h35. Les cours commencent à 8h10. Les élèves doivent arriver **avant 8h05**. Les élèves du 1^{er} degré entrent par la grille noire de la cour de récréation du Collège. Les élèves du 2^e degré entrent par le porche du Collège.

Selon les locaux attribués, les élèves du 3^e degré entrent par la grille du pavillon ou le porche Rue de Merbes. Le temps de midi est de 50 minutes, de 11h45 à 12h35 pour les 2^e et 3^e degrés, et de 60 minutes de 12h35 à 13h35 pour le 1^{er} degré.

3. Le journal de classe : un outil privilégié de communication entre l'école, l'enfant et sa famille

Nous vous invitons à parcourir le journal de classe de votre enfant : il a été remanié pour être un véritable outil de liaison entre l'école, l'enfant et sa famille sur les plans organisationnels (arbre de communication, coordonnées de l'éducateur référent...), pédagogiques (conseils méthodologiques, planning...), et disciplinaires (charte de vie, « Bienvenue au pavillon »...).

Nous insistons tout particulièrement pour une vérification quotidienne du journal de classe, dont l'usage est obligatoire, afin de prendre connaissance des informations consignées. Conformément au R.O.I., le journal de classe doit être signé chaque semaine. Il est gratuit. C'est un document officiel exigé par l'homologation qui **devra être remis à l'école à la fin de l'année scolaire, en bon état et complètement rempli**.

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel, vous pouvez vous adresser à l'Accueil (064 23 99 99). Pour contacter un professeur, n'hésitez pas à compléter les billets prévus à cet effet dans le journal de classe.

4. Accès aux circulaires via l'Espace Parents via « Accueil » sur notre site

Les circulaires que vous recevrez via votre enfant tout au long de l'année scolaire sont consultables et téléchargeables sur le site du Collège www.cndbs.be en cliquant sur « Accueil » et puis « Espace Parents ».

5. Documents administratifs à remettre impérativement pour le mardi 07/09/2021

Nous vous invitons à lire attentivement et à signer tous les documents présentés ci-dessous. Votre enfant les remettra au titulaire au plus tard le mardi 07/09/2021.

5.1 Règlements et projets

Les projets (projet d'établissement, projet éducatif et projet pédagogique), le Règlement Général des Etudes (R.G.E.) et le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) sont consultables et téléchargeables sur le site du Collège : www.cndbs.be (*Documents officiels*). Si vous souhaitez obtenir une version « papier », vous êtes invités à adresser une demande écrite à l'Accueil.

Nous vous demandons d'y être très attentifs puisque ces documents reflètent l'esprit et les exigences du Collège.

Par ailleurs, il est important que vous soyez attentifs au dispositif d'évaluation de l'année fréquentée par votre enfant et qui est présenté dans le bulletin et est consultable sur le site du Collège (R.G.E.).

5.2 Etude du soir

Une étude du soir est organisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 17h15 et les mercredis jusque 12h35. Nous exigeons de la part des élèves inscrits une participation **régulière** à cette étude. Il est important de prévenir l'école dès qu'une absence à l'étude est prévisible et toute absence devra être justifiée par écrit. Les départs ne seront autorisés qu'à heures fixes, précisées sur le talon d'inscription. **Tout élève peut rester à l'étude du soir de manière occasionnelle**. Lors de cette étude, votre enfant trouvera une ambiance studieuse et un encadrement propice à un travail sérieux et efficace. Les élèves qui y sont inscrits mais qui n'y travaillent pas n'y seront pas acceptés. L'étude du soir commencera à partir du lundi 06 septembre.

5.3 Sorties de midi

Pour des raisons de sécurité, les élèves dinant au Collège ne sont sous aucun prétexte autorisés à quitter l'établissement. Une carte de sortie est nécessaire pour les élèves qui, habitant au centre de Binche, souhaitent retourner à leur domicile pour dîner avec leurs parents ou grands-parents. Nous prions instamment les parents de ne demander la carte de sortie de midi qu'à la condition qu'eux-mêmes ou les grands-parents soient présents à leur domicile. Seuls, les élèves du 3^e degré peuvent être autorisés par leurs parents à sortir du Collège durant le temps de midi. La carte de sortie ne peut être accordée que par la Direction ou ses délégués et doit comporter la signature des parents. La rigueur dans l'application de ces dispositions constitue un des moyens principaux de contribuer à la sécurité de vos enfants. **Il est à noter qu'en cas d'accident, le non-respect de ces dispositions ne vous permet plus de bénéficier de la couverture de l'assurance du Collège.**

5.4 Retours anticipés et arrivées tardives

Si un cours ne peut être organisé, les élèves se rendent obligatoirement à l'étude.

Sur ce point du règlement, des dispositions exceptionnelles existent selon les degrés.

Nous vous demandons de relire attentivement l'article 8 du R.O.I. 2021-2022 du Collège afin de marquer en toute connaissance de cause votre accord ou votre désaccord, selon les dispositions exceptionnelles.

6. Absences

Si votre enfant ne peut venir en classe, nous insistons pour que vous préveniez l'Accueil dès le premier jour dès 7h35 en appelant le 064 23 99 99. En cas d'absence d'un élève, un SMS est envoyé au responsable légal déterminé par vos soins. Pour que ce système soit efficace, il est nécessaire que nous soyons toujours en possession d'un numéro actif et que vous nous préveniez de tout changement de numéro. Vous ne devez pas répondre à ces SMS. Comme indiqué dans le R.O.I., chaque absence doit être couverte soit par un billet d'absence inclus dans les pages du journal de classe, soit par un certificat médical pour une absence de 2 jours ou plus. Ce certificat doit nous parvenir au plus tard le lendemain du dernier jour d'absence lorsque celle-ci ne dépasse pas trois jours et au plus tard le 4^e jour d'absence dans tous les autres cas. Toute absence non justifiée dans ce délai sera considérée comme injustifiée.

7. Coups de pouce organisés au Collège

7.1 Remédiation pluridisciplinaire tous les mercredis dès le 29/09, de 11h45 à 12h35 pour les élèves du 1^{er} degré

La remédiation est un service que le Collège met à la disposition des élèves du 1^{er} degré. Il a pour objectif prioritaire de guider les élèves dans la compréhension de points de matière ciblés sur base du diagnostic du professeur de la discipline. L'accompagnement est proposé dans les matières du CE1D (français, mathématiques, néerlandais, sciences et étude du milieu). C'est l'occasion de questionner, si nécessaire, la méthode de travail, la concentration, la mémorisation et l'organisation globale du travail.

En cas d'inscription à ce service, les élèves sont tenus de s'y présenter avec leur matériel en ordre. Persuadés que la remédiation ne peut porter ses fruits que si l'élève s'y investit avec sérieux et régularité, les professeurs se réservent le droit de supprimer celle-ci à tout élève qui ne montrerait aucune motivation. Dans ce cas, les parents seront explicitement prévenus.

En cas d'absence, vous recevrez un SMS notification le lendemain. Il est important de prévenir l'école dès qu'une absence à cette remédiation est prévisible.

7.2 Remédiation en mathématiques après les cours, dès le 29/09 pour les élèves des 2^e et 3^e degrés

7.3 Rencontres individuelles ou collectives dans le cadre du PIA (plan individualisé d'apprentissage) pour les élèves du 1^{er} degré ou dans le cadre de la GUIDANCE pour les élèves des 2^e et 3^e degrés dès mi-septembre

7.4 Cellule ECOUTE à disposition de tous les élèves dès mi-septembre

7.5 Référente assuétudes à disposition de tous les élèves dès mi-septembre

8. Vie quotidienne

8.1 Badge U-Key

Pour éviter la circulation d'argent dans l'école, nous exigeons l'utilisation du badge U-KEY. Ce badge a les mêmes caractéristiques qu'un porte-monnaie électronique et permet aux élèves d'avoir accès aux bâtiments de l'école et de régler certaines dépenses (distributeurs, sandwiches, sorties et animations diverses). **Tous les élèves sont obligés de le garder sur eux !** Le badge U-Key ne se prête pas : il est personnel. Ceux qui ne le possèdent pas s'adressent à l'Accueil. Une caution de 12,50 € sera demandée.

A partir du lundi 04/10/2021, une sanction sera donnée à tout élève qui n'est pas muni de sa clé-UKEY.

L'application pour U-Key permet de verser de l'argent par virement sur la clé de votre enfant et de consulter l'historique de son utilisation.

Marche à suivre :

- se connecter sur le site : **cndbs-binche.mynetpay.be**
- se loguer en utilisant comme nom d'utilisateur : **numéro national de votre enfant** et comme mot de passe : **les 4 premières lettres du nom et les 3 premières lettres du prénom de votre enfant, avec une majuscule à la première lettre du nom et du prénom. Exemple : RufiLau pour Rufin Laurence**

Attention !

Lorsque vous vous connecterez pour la première fois, **il est nécessaire de vérifier et/ou de corriger/d'indiquer l'adresse mail** sur laquelle vous souhaitez recevoir les différents courriers.

Vous pourrez également modifier le mot de passe.

L'économat reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

8.2 Livres

Le 2 juillet dernier, la liste a été communiquée avec la circulaire n°1. Elle est disponible sur la plateforme numérique TEAMS et sur le site du Collège www.cndbs.be dans l'Espace Parents.

Manuels et cahiers d'exercices

Conformément aux règles en vigueur, le Collège n'impose aucun fournisseur pour l'achat des livres scolaires. Vous pouvez vous les procurer dans la librairie de votre choix.

Toutefois, afin de vous offrir un service facile et une diminution des frais, nous avons fait le choix de collaborer avec Club et leur plateforme de commandes en ligne. La librairie Club a répertorié l'ensemble des livres utilisés au Collège. Leur plateforme informatisée permet l'achat de livres neufs et la location de livres scolaires neufs ou usagés via un système de vente/rachat, ce qui a pour avantage de récupérer 70% de vos dépenses pour des livres neufs.

Club compose les colis de manuels scolaires pour chaque élève et les livre directement au domicile. Le paiement des livres s'effectue auprès de Club. Les frais de port de livraison à domicile sont pris en charge par l'école.

Par ailleurs, Club propose en début d'année des livres d'occasion à 70% du prix catalogue, livres que l'élève peut, à son tour, revendre à Club à la fin de l'année à 40% du prix catalogue. Comme stipulé ci-dessus, pour les livres neufs (100% du prix catalogue), ils sont repris par Club à 70% du prix catalogue. Signalons en outre que Club permet des paiements en plusieurs mensualités.

Les livres de lecture

Les sommes annoncées dans le tableau en annexe sont les sommes maximales pour un élève déjà scolarisé au Collège. L'achat de livres de lecture neufs n'est ni obligatoire ni conseillé. Si vous souhaitez **réduire les coûts**, de nombreuses pistes existent : emprunt à la bibliothèque (de l'école ou autre), achat ou emprunt aux élèves des années antérieures, choix du format de poche, possibilité de commandes groupées...

8.3 Frais

Un travail approfondi d'analyse des frais scolaires a été réalisé pour chacune des classes et options proposées par notre établissement. Les informations reprises dans le tableau reçu dans la circulaire n°1 du 02 juillet 2021 (disponible sur TEAMS et le site du Collège), se basent sur la réalité des années précédentes. Les sommes indiquées le sont à titre indicatif, l'objectif étant d'être le plus proche possible de la réalité.

De l'analyse effectuée est donc ressorti le tableau qui vous permet d'**évaluer la somme à prévoir dans votre budget** pour l'année scolaire 2021-2022 :

- la somme totale à payer début septembre (colonne A),
- l'estimation des frais liés aux livres de lecture (colonne B),
- l'estimation des frais liés à la participation aux activités pédagogiques ou autres (colonnes C, D, E).

En outre, n'oubliez pas de prévoir **la somme liée aux frais pour les manuels scolaires et les livres d'exercices** (voir liste des livres 2021-2022).

Modalités de paiement

La somme présentée dans la **colonne A** sera réglée au plus tard le vendredi 10 septembre 2021 selon les modalités suivantes :

- Soit par virement sur le compte **BE81 7955 6772 5124 en notant en communication : somme 2021-2022 + le nom + prénom de l'élève + classe.**

- Soit au comptant, par vos soins, à l'économat au plus tard le vendredi 10 septembre, selon l'horaire suivant : lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 16h30 - mercredi de 8h10 à 13h00 - vendredi de 8h00 à 15h00.

En cas de difficultés pour effectuer ce paiement, n'hésitez nullement à contacter le titulaire ou l'économiste afin d'organiser un étalement financier.

8.4 Sandwiches

À partir du lundi 6 septembre, les élèves peuvent se procurer des sandwiches au prix de 2€ (avec la clé U-KEY). L'école n'organise pas de repas complets. De l'eau gratuite est disponible. Des distributeurs de boissons et de collations payantes sont également à la disposition des élèves. Un micro-ondes est disponible pour les élèves.

8.5 Casiers pour les élèves

L'école dispose de casiers sécurisés qui peuvent être utilisés moyennant une caution de 12,50 €. Les élèves intéressés par ce service le signalent à leur éducateur de référence. Les parents règlent le montant de la caution sur le compte **BE81 7955 6772 5124 avec la mention « casier 2021-2022 » + nom de l'élève et classe**, ou via le badge U-KEY de leur enfant au bureau de l'économat. Un fois le paiement effectué, l'élève disposera de la clé du casier.

8.6 Plateforme pédagogique TEAMS

Chaque élève bénéficiera d'une adresse courriel du Collège *prénom.nom@cndbs.be* qui lui permettra d'accéder gratuitement et de manière sécurisée, à cette plateforme qui contient tous les outils de la suite Office ainsi que de nombreuses applications pédagogiques utiles. Les élèves de 1^{re} bénéficieront d'un apprentissage à l'utilisation de Teams. Les nouveaux élèves de la 2^e à la 7^e recevront également les informations.

8.7 Port du masque

En vertu de la circulaire n°8213 du 17 août 2021 et de l'article 24 §2 du Pacte scolaire qui fixe les conditions de subventionnement, le port du masque est obligatoire pour les élèves dans les espaces intérieurs, dans tous les contacts qui ont lieu lorsqu'ils sont en mouvement ou qui ont lieu en dehors de la classe (ex. : circuler dans la classe pendant le cours, circuler dans les couloirs, se rendre à un rendez-vous avec la préfète ou la direction, rejoindre sa place lors du diner, etc.).

Le masque peut être enlevé par les élèves lorsqu'ils sont installés pour le cours, lors d'une réunion (conseil des délégués, réunion écocitoyenne...), dans les cours de récréation ou lors de la consommation de repas au réfectoire. **Chaque élève devra donc être en possession quotidiennement de minimum 2 masques propres.**

A défaut du respect de cette règle, l'élève ne sera pas admis dans l'établissement et renvoyé à la maison, les parents étant préalablement prévenus.

Sur base d'un certificat médical, l'élève pourrait être autorisé à porter un casque avec visière (fourni par les parents).

9. Conseil de participation

C'est un lieu de rencontre des délégués de parents et d'élèves avec les enseignants, la direction et le Pouvoir Organisateur de l'école. Il permet aux parents de mieux connaître le fonctionnement organisationnel et pédagogique du Collège. L'esprit ouvert, on y débat et construit avec l'ensemble des acteurs de l'école les projets de demain. Ce conseil se réunit quatre fois par an dès 17h15 jusque 19h15. La première réunion est prévue le mardi 14 septembre 2021 au Chalet.

10. R.G.P.D. (Règlement général de protection des données)

La déclaration de protection à l'égard des données personnelles des élèves et des parents ou responsables légaux s'adresse aux parents ou responsables légaux des enfants mineurs et aux élèves majeurs et à leurs parents, dans la mesure où malgré la majorité de l'enfant, l'école continue, sauf décision contraire de l'élève, de considérer les parents comme des interlocuteurs essentiels à la scolarité de leur enfant.

Afin de pouvoir remplir nos missions d'enseignement, l'inscription d'un élève dans notre établissement nous amène à traiter une série de données que vous nous avez fournies ou qui nous seront communiquées dans le cadre du cursus scolaire. L'intégration de nouvelles technologies dans ce cursus éducatif (interface virtuelle entre parents et professeurs, e-learning ...) engendre également une multiplication des opérations de traitement de nouvelles données pour de nouvelles finalités et impliquent souvent de nouveaux acteurs. Cette déclaration de respect de la vie privée décrit la manière dont nous gérons les données personnelles que nous collectons via divers moyens : à partir de formulaires, d'appels téléphoniques, de courriels et d'autres communications avec vous. Ce document est consultable et téléchargeable sur le site du Collège.

11. Formulaire d'allocations d'études (pour les familles concernées)

Une allocation d'études ou « bourse d'études » peut être octroyée pour l'élève inscrit(e) dans l'enseignement secondaire de plein exercice. Pour l'obtenir une allocation, vous devez en faire la demande chaque année et répondre aux conditions d'octroi expliquées sur le site de la FWB : <https://allocations-etudes.cfwb.be/etudes-secondaires/formulaires/>

Le formulaire de demande peut être introduit de manière électronique ou par courrier postal, jusqu'au 31 octobre 2021. Il est téléchargeable sur le site : <https://allocations-etudes.cfwb.be/etudes-secondaires/conditions/>

L'attestation de fréquentation scolaire doit être demandée via le **journal de classe**, à l'**éducateur-référent** de votre enfant.

12. Calendrier de l'année scolaire

SEPTEMBRE

Mercredi 01	Matin : AG des professeurs + Conseils de classe des 2 ^e sessions Après-midi : <u>Communication des résultats</u> . Si nécessaire, les formulaires de recours seront disponibles au secrétariat- élèves à partir du jeudi 02/09 à 12h00. Ces formulaires doivent être obligatoirement rendus pour le lundi 06/09 à 12h00. Les parents recevront les résultats par courriel le mercredi 08/09 en matinée.
Jeudi 02	8h10 : Rentrée des 1 ^e dans la cour des 2 ^e (entrée par la grille noire) avec un parent max jusque 15h15 9h30 : Rentrée des 2 ^e dans la cour des 2 ^e (entrée par la grille noire) avec un parent max jusque 15h15 10h : Rentrée des 4 ^e dans la cour de la bibliothèque (entrée par le porche) jusque 15h15 10h30 : Rentrée des 3 ^e dans la cour parking (entrée par le porche) jusque 15h15 11h45-12h25 : Remise des bulletins de 2 ^e session et des formulaires provisoires (classes terminales) aux élèves au secrétariat des élèves. 16h-17h30 : Réunion des parents, au réfectoire, pour les élèves qui ont eu une 2 ^e session.
Vendredi 03	8h10 : Rentrée des 6 ^e et 7 ^e au Pavillon jusque 15h15 9h : Rentrée des 5 ^e au Pavillon jusque 15h15
Lundi 06	17h- 18h30 : Réunion pour les parents des élèves de 1A et B et de 1 ^{re} Différenciée à la salle des fêtes. 18h30-20h : Réunion pour les parents des élèves de 1C, 1D, 1E et 1F
Mercredi 08	Communication par courriel des résultats des recours introduits.
Jeudi 09	17h- 18h30 : Réunion pour les parents des élèves de 2A et B et de 1 ^{re} Différenciée à la salle des fêtes. 18h30-20h : Réunion pour les parents des élèves de 1G, 1H, 1I et 1J
Mardi 14	Conseil de participation de 17h30 à 19h30 au Chalet
Jeudi 16	Réunion d'information pour les parents des élèves de 2 ^e S
Semaine du 19	Infos Projet Orientation aux élèves de 5 ^e et 6 ^e
Mardi 21	Réunion pour les parents des 5 ^e professionnel PUER et AF
Jeudi 23	Cours suspendus à partir de 15h15 pour travail collaboratif entre professeurs
Lundi 27	CONGE : Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Jeudi 30	Rencontres CIO LLN 6GT-TT / 6P / 6TQ

OCTOBRE

DURANT LE MOIS	Communication du bulletin à la suite du 1 ^{er} conseil de classe (par mail et en version papier A SIGNER)
Vendredi 01	Marche Eco-citoyenne
Mardi 05	Journée pédagogique (congé pour les élèves).
Vendredi 08	Photos individuelles et de classe
Mardi 12	Visite des 6 ^e primaires du Petit Collège et découverte du Collège

NOVEMBRE

Du lundi 01 au dimanche 7	<u>Congé d'automne (Toussaint)</u>
Mardi 09	Contact pédagogique entre 16h15 et 19h15 (sur rendez-vous).
Jeudi 11	Congé d'Armistice
Lundi 15	Cours suspendus à partir de 15h15 pour travail collaboratif entre professeurs
Jeudi 18	Conseil de Participation de 17h30 à 19h30

DECEMBRE

Mercredi 01 ou jeudi 02	Spectacle théâtrale dans l'école (pour certaines classes)
Du jeudi 9 au lundi 20	Session d'examens 2 ^e degré
Du 20 au 23	Conseils de classe du 1 ^{er} degré
Du 21 au 23	Conseils de classe du 2 ^e et 3 ^e degré
Vendredi 24	Remise des bulletins pour tous. <u>Présence des élèves obligatoire</u> , les précisions concernant l'horaire de cette journée seront communiquées ultérieurement. Les élèves en stage recevront leur bulletin en janvier.
Du 27 au 9 janvier	Congé d'hiver (Noël)

<u>JANVIER</u>		
	Lundi 10	Reprise des cours. Contact pédagogique entre 16h15 et 19h15 sur rendez-vous.
	Lundi 17	Journée pédagogique pour les professeurs (congé pour les élèves)
	Mardi 25	Cours suspendus à partir de 15h15 pour travail collaboratif entre professeurs
	Samedi 29 et Dimanche 30	Week-end solidaire Action Damien pour tous les élèves volontaires
	Lundi 31	Conseil de participation de 17h30 à 19h30
<u>FEVRIER</u>		
	Entre le 1 et le 25	Ateliers FOREM pour les élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e
	Jeudi 3	Journée pédagogique pour tous les enseignants (congé pour les élèves)
	Samedi 5	Matinée-visite pour les futurs élèves de 1 ^e
	Du mercredi 9 au vendredi 11	Classes Vertes à Malmédy 1 ^{res} C - groupe 1
	Du mercredi 16 au vendredi 18	Classes Vertes à Malmédy 1 ^{res} C - groupe 2
	Mardi 22	Soirée orientation pour les élèves de 2 ^e
	Jeudi 24	Soirée orientation pour les élèves de 4 ^e
	Du lundi 28 au 6 mars	Congé de Carnaval
<u>MARS</u>		
	Jeudi 24	Cours suspendus à partir de 15h15 pour travail collaboratif entre professeurs
	Lundi 28	3 ^e bulletin
	Mardi 29	Journée pédagogique (congé pour les élèves)
<u>AVRIL</u>		
	Du lundi 04 au lundi 18 inclus	Congé de Pâques
	Samedi 23	Journée Portes Ouvertes.
	Jeudi 28	Contact pédagogique entre 16h15 et 19h15 sur rendez-vous.
<u>MAI</u>		
	Lundi 09	Cours suspendus à partir de 15h15 pour travail collaboratif entre professeurs
	Mardi 17	Conseil de participation de 17h30 à 19h30.
	Jeudi 26	Fête de l'Ascension (congé).
<u>JUIN</u>		
	Toute l'organisation du mois de juin sera communiquée via circulaire.	
	Lundi 06	Congé de Pentecôte
<u>AOÛT</u>		
	Dernière semaine du mois d'août et début septembre, 2 ^e session (Infos suivront)	

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les élèves du Collège.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration et nous vous prions de croire, Chers Parents, à nos sentiments dévoués.

J. Marcq
Directrice-adjointe f.f.

A. Verhaeren
Directrice